



Et un collectif engagé pour la réduction des bouteilles en plastique  
(voir liste des signataires en fin de lettre)

À l'attention de :  
Madame Bérangère Couillard  
Secrétaire d'Etat du ministre de la Transition écologique et de la  
Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie

Copie Christophe Béchu

Paris, le 30 juin 2023

**Objet : Respect de l'objectif de 50% de réduction des bouteilles en plastique mises sur le marché prévu dans la Loi Agec**

Chère Madame la Ministre,

Suite à la recrudescence des ventes de bouteilles en plastique constatée à l'été 2022<sup>1</sup>, l'association No Plastic In My Sea avait alerté votre Ministère<sup>2</sup> et engagé un dialogue sur la question du développement des points d'eau prévu par la loi AGECE.

Récemment, les chiffres annoncés dans la presse confirment ces inquiétudes : **le nombre de bouteilles en plastique mises sur le marché en 2022 a augmenté de 4% à l'encontre de l'objectif de réduction de 50% prévu par la loi AGECE pour 2030.**

Notre collectif d'associations, d'entreprises, d'élus et de personnalités a rejoint la pétition lancée par No Plastic In My Sea, afin de rappeler les ERP à leurs obligations de mettre à disposition et de signaler des points d'eau<sup>3</sup>. Si cette action, rejointe par 16 500 signataires à date et soutenue par plusieurs médias, a permis d'interpeller les acteurs concernés, elle se heurte à un manque de volonté et les premiers échanges avec certains ERP démontrent qu'**une minorité d'établissements seront équipés cet été, soit 16 mois après la date d'application prévue.** Nous évaluons le taux d'équipement à moins de 20% par rapport au potentiel pour la SNCF et à moins de 10% pour la RATP et la plupart des régions de transport.

**Aussi, nous appelons aujourd'hui à une action plus forte du Ministère vis-à-vis des ERP et à un plan global et séquencé pour atteindre l'objectif de réduction de 50% des bouteilles en plastique sur le marché en 2030.**

Nous proposons notamment, sur l'exemple de ce qui a été réalisé pour la vaisselle réutilisable en restauration rapide, que le Ministère :

- réunisse les acteurs concernés et exige une mise en oeuvre effective et complète de la mesure à janvier 2024, soit deux ans après le délai d'application prévu ;
- demande un plan de déploiement aux principaux acteurs et à leurs organisations professionnelles ;
- organise des contrôles et ait recours aux sanctions prévues par la loi.

Par ailleurs, il nous semble important pour faciliter le geste consommateur qu'une signalétique nationale soit proposée aux ERP (avec a minima une gourde et un robinet) et que le référencement des points d'eau soit organisé pour permettre de les cartographier, sur l'exemple du programme Refill au Royaume-Uni<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Article des Echos du 11 août 2022 : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/un-ete-record-pour-la-consommation-deau-en-bouteille-1781588>

<sup>2</sup> Lettre du 28 septembre 2022 <https://noplasticinmysea.org/wp-content/uploads/2022/10/Lettre-au-Ministere.pdf>

<sup>3</sup> Pétition #GourdeChercheFontaine, « [Où sont les 30 000 points d'eau prévus par la loi ?](#) »

<sup>4</sup> Programme Refill <https://www.refill.org.uk>

**Au-delà des points d'eau, la réduction de 50% des bouteilles en plastique en 2030 - soit le passage de 15 milliards à 7,5 milliards de bouteilles- nécessite un plan ambitieux et séquencé s'appuyant sur plusieurs leviers.**

**Nous appelons à l'écriture de ce plan d'ici l'automne et sommes disponibles pour y contribuer.**

Il devrait notamment permettre d'articuler et de chiffrer sur plusieurs années l'impact sur la réduction de différents leviers et notamment :

- la réduction du recours à la bouteille en plastique pour s'hydrater du fait du développement effectif des points d'eau et d'un accompagnement des consommateurs ;
- la valorisation de l'eau du robinet par des campagnes massives au plan national et local, en prenant appui sur la transparence des informations sur la qualité de l'eau. Et ce, de manière coordonnée avec le plan eau qui doit permettre une amélioration globale de la qualité et un service homogène sur le territoire ;
- le remplacement d'une partie importante des bouteilles en plastique par une offre de réemploi sous forme de bouteilles en verre, mais aussi de nouvelles formes de distribution des boissons (vrac, fontaines...);
- une demande de plans d'actions aux distributeurs et aux acteurs des secteurs eaux, boissons et restauration pour atteindre l'objectif de réduction de 50% des bouteilles en plastique en 2030 ;
- une plus grande restriction des démarches marketing des eaux et boissons, qui après des années d'allégations sanitaires contestables, développent une offre d'eaux aromatisées avec le label bio, ce qui relève d'une forme de greenwashing ;
- un volet ambitieux sur la réduction de la bouteille en plastique lors de la révision de la stratégie 3R.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets et contribuer à ce plan d'actions.

Nous vous prions d'agréer, Chère Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Muriel Papin, Déléguée générale**

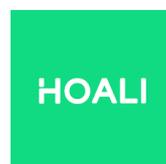
**Les Présidents, Dirigeants ou Responsables du plaidoyer des organisations et entreprises suivantes :**



M. MME RECYCLAGE



Réseau Vrac & Réemploi





**Ainsi que :**

**Catherine Chabaud, Députée européenne**

**Angèle Prévile, Sénatrice,**

**Nathalie Gontard, Directrice de Recherche INRAE**

**Capucine Dupuy, Autrice de *Plastic tac tic tac* (Dargaud, 2022),**

**Dorothée Moisan, Journaliste, Autrice de "Les Plastiqueurs" (KERO, 2021),**

**Nelly Pons, Autrice d'*Océan plastique, enquête sur une pollution globale* (Actes Sud, 2020)**

**Stéphane le Diraison , Navigateur,**

**Arthur Le Vaillant, Navigateur, artiste**